

Demande de rapports et de renseignements scientifiques détaillés fondés sur les biens-fonds

Veillez noter que, le cas échéant, les résultats peuvent contenir des rapports et des documents d'information précis, comme des rapports d'évaluation environnementale de site (phases I et II) ou des rapports de fermeture de site, ainsi que des documents connexes. Puisque les demandes sont sujettes à des frais de recherche de 30 \$ l'heure, nous recommandons qu'elles soient les plus précises possible.

Nous vous conseillons de commencer par déposer une Demande d'information environnementale de base sur les biens-fonds, puisqu'elle pourrait suffire à répondre à vos besoins. Pour faire une demande de ce type, veuillez vous reporter au formulaire de demande accessible en ligne au www.gnb.ca/environnement ou au www.snb.ca/pbei-iebb, ou encore rendez-vous en personne à l'un des bureaux de Service Nouveau-Brunswick.

Renseignements sur le demandeur

* Nom : _____	* Téléphone : _____
* Nom de l'entreprise : _____	Télécopieur : _____
* N° de voirie/C.P. : _____	* Date : _____
* Municipalité : _____	* Signature : _____
* Province : _____	Courriel : _____
* Code postal : _____	

Renseignements sur le bien-fonds

Les NID comportent huit chiffres en tout. Si le NID pour lequel une recherche doit être effectuée comprend moins de huit chiffres, veuillez ajouter des zéros (0) pour remplir le reste de l'espace (p. ex. : 61385 = 00061385).

*NID	Adresse de voirie	Propriétaire	Numéro de dossier au Ministère

Veillez fournir ci-dessous une description détaillée des documents demandés. Nous recommandons que la demande décrive le plus précisément possible le type de documents demandés (p. ex. *rapports d'évaluation environnementale de site [phases I et II] ou rapports de fermeture de site*) afin de nous permettre de les trouver.

Renseignements supplémentaires

Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (). Ils doivent être remplis pour que le présent formulaire de demande soit traité. La présentation de formulaires de demande incomplets pourrait entraîner des retards dans leur traitement.*

Des frais non remboursables de 30 \$ l'heure plus la TVH seront facturés pour la recherche et la préparation des documents demandés. Une fois le processus de collecte d'information terminé, une facture vous sera envoyée par la poste ou par télécopieur. L'ensemble de l'information vous sera transmis à la réception du paiement. Les chèques ou les mandats doivent être faits à l'ordre du « ministre des Finances ».

Si aucun rapport ministériel n'est trouvé au cours de cette recherche, on ne peut pour autant en conclure que le site n'a jamais été l'objet d'un incident environnemental. La seule façon de déterminer avec certitude qu'un bien-fonds n'est pas contaminé consiste à mener une inspection approfondie sur les lieux.

Acheminer le formulaire de demande par l'un de moyens suivants :

Poste : Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Division de l'environnement
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
(20, rue McGloin, Fredericton [Nouveau-Brunswick]
E3A 5T8)

Télécopieur : 506-453-2390

Courriel : pidenvinfo@gnb.ca
